

Parution : Novembre 2015



Bulletin de Saint-Adrien-d' Irlande

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois d'octobre 2015 totalisant 31 154.90\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 40 à 44 totalisant 6 673.75\$.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES APPALACHES

SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le règlement de concordance numéro 366 amendant le règlement de zonage numéro 241 est entré en vigueur le 15 octobre 2015 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire-trésorière de la MRC des Appalaches.
2. Une copie du règlement de concordance numéro 366 est disponible pour consultation au bureau municipal, 152, rue Municipale, Saint-Adrien-d'Irlande, du lundi au jeudi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

Donné à Saint-Adrien-d'Irlande, ce 19 octobre 2015

Ghislaine Leblanc

Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS DE MOTION-TAXES 2016

Proposition de l'adoption d'un règlement pour fixer le taux de taxes foncières et de services pour l'année 2016

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Rapport des vérificateurs de l'année 2014

D'après les vérificateurs Proulx, CA, les états financiers pour l'année 2014 représentent fidèlement la situation financière des différents fonds ainsi que les résultats des opérations et ce, dans le cadre des principes comptables généralement reconnus.

Derniers états financiers-Année 2014

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 démontrent des revenus de 673 618\$ et des dépenses de 606 629\$, soit un surplus de 66 989\$.

Revenus

Année 2014

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Taxes	489 373
Autres revenus	27 141
Paiement tenant lieu de taxes	495
Subventions	156 609
Total des revenus	673 618
Dépenses	
Administration générale	176 745
Sécurité publique	59 592
Transport routier	252 884
Hygiène du milieu	67 164
Urbanisme	29 312
Loisirs	12 585
Frais de financement	877
Transfert aux activités d'investissement	7 470
Total des dépenses	606 629
Surplus de l'exercice	66 989

Indications préliminaires du présent exercice-Année 2015

OTJ-Terrain de jeux

Nous avons reçu du financement provenant «Emploi d'été Canada 2014-2015» représentant 50% des dépenses pour l'embauche d'une étudiante comme monitrice pour une période de 6 semaines à 34 heures semaine. La seule condition exigée par ce programme est que cette étudiante retourne aux études. Les services offerts par ce projet sont des activités de l'OTJ avec ou sans service garde pour les jeunes de 5 ans à 12 ans inclusivement. Les enfants ont aimé les activités présentées cette année. Les coûts équivalent à 10\$ par jour avec service de garde et 7\$ par jour sans service de garde. Cette activité sera en opération de nouveau pour l'année 2016.

Chalet des sports

En juin, des travaux d'ajout d'un plafond suspendu ont été effectués au chalet des sports pour améliorer l'environnement acoustique de la salle pour le bien-être de tous les utilisateurs. Le coût des travaux 5 435.20\$ à même le budget.

En juillet, des travaux de maçonnerie ont été exécutés pour rénover l'extérieur de l'édifice municipal. Ces travaux consistaient à refaire le rejointement, joints de contrôles, enlever la mousse verte, refaire le calfat et mauvaise réparations antérieures, prévoir des saignées au bas des murs et linteaux. Le coût de cette opération 7 611.59\$ à même le budget.

En septembre, pour se conformer au schéma de couverture de risques, la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande a fait l'installation d'un réservoir en fibre de verre pour une réserve d'eau de 47 500 litres relativement à la protection incendie. La construction de ce projet totalise 28 345.63\$ comprenant réservoir, excavation, gravier, isolant, sable, remplissage et différents équipements servant à l'installation. Une appropriation du surplus a contribué à cette réalisation.

Présentement, nous sommes à préparer le projet «Amélioration du parc municipal» Pacte rural 2015.

Pour les opérations habituelles, elles se déroulent sensiblement telles que prévues.

Traitement des élus municipaux-Année 2015

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Selon le règlement municipal 353, voici la rémunération des élus :

Maire :

Salaire : 6 570.24\$

Allocation dépense : 3 285.12\$

Conseiller :

Salaire : 1 623.60\$

Allocation dépense : 811.68\$

A compter de l'an 2016, le traitement des élus est indexé annuellement au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, établi selon Statistiques Canada.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui totalise près de 25 000\$- Année 2015

Administration	23 499.14\$
Réseau d'aqueduc et eau potable	11 726.62\$
Travaux Fonds accessibilité	3 061.43\$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$ - Année 2015

MRC	59 707.06\$
Police et protection incendie	80 220.78\$
Déneigement	131 992.41\$
Matières résiduelles et recyclables	43 244.53\$
Voirie municipale	80 759.54\$

Orientation du budget 2016

Dans quelques semaines, les membres du Conseil réaliseront la confection du budget 2016. Suite au dépôt du rôle 2016 en septembre, troisième année du rôle triennal pour les exercices financiers 2014, 2015, 2016 au montant de 37 784 300\$, le conseil municipal souhaite donc, pour l'année 2016, pouvoir contenir le plus possible les dépenses.

Objectifs généraux 2016

- Poursuivre le dossier des eaux usées
- Maintenir la régularité de l'approvisionnement en eau potable
- Réfection d'une partie du rang 7 vers la sortie du village
- Améliorer les chemins et ses abords
- Maintenir en bon état les sentiers pédestres ainsi que les terrains municipaux
- Maintenir et développer les activités ludiques et sportives
- Élaboration d'une politique familiale municipale en 2016
-

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Conclusion

Nous tenons à féliciter Madame Nancy Lacroix et Monsieur Daniel Marois, résidents de notre municipalité qui ont créé bénévolement le sentier d'Halloween en octobre 2014 pour souligner cette fête et aussi le comité du Festival St-Adrien en fête et de ses bénévoles pour son implication dans les 2 événements tenus en janvier et en juillet 2015. Leur bonne organisation a contribué au succès des activités au programme pour tous les âges.

Nous tenons à remercier l'implication de notre mairesse et une de nos conseillères qui ont organisé au nom de la municipalité, la fête de Noël en décembre 2014 ainsi que la journée familiale gratuite avec dîner pour tous pour souligner la fête de la Saint-Jean en juin 2015 sur les terrains de la municipalité. Ces activités ont vraiment fonctionné et ont été très appréciées des participants.

Aussi, merci à tous les bénévoles qui ont donné du temps dans différents comités, bibliothèque, cuisines collectives mobiles, Parent-soleil, activités pour enfants et autres. Votre implication et votre générosité dans plusieurs projets contribuent au regroupement de personnes qui veulent partager, communiquer entre eux et créer un réseau culturel, social dans leur communauté.

Votre participation au développement de votre municipalité en fait un milieu agréable, attrayant et dynamique pour tous les citoyens et visiteurs.

Donné à Saint-Adrien-d'Irlande ce deuxième (2) jour de novembre 2015.

Jessika Lacombe, mairesse

MAIRE SUPPLÉANT

Madame Dannie Mercier sera mairesse suppléante pour les mois de décembre 2015, janvier et février 2016.

OPÉRATION NEZ ROUGE

La municipalité a contribué 100,00 \$ pour cette campagne. Les sommes amassées seront remises en entier à l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE THETFORD

Prenez rendez-vous MONVACCIN.CA Soutien pour prendre rendez-vous : 418-338-3511 CLSC

Lundi au vendredi de 17h à 20h

Fin de semaine de 8h à 12h et de 13h à 16h

Horaire des cliniques 2015

Theftord Mines : Centre paroissial, 44, rue St-Alphonse Sud les 7-8-9-13-17 novembre

Prochaine séance du conseil : lundi, 7 décembre 2015

Rejoindre Marc Laflamme, inspecteur : 418-333-3120

Les cuisines collectives mobiles 2015-2016 Pour les participants habituels de cette activité, vous recevrez un courriel de la responsable vous informant des dates et lieux de rencontre. Pour ceux et celles qui voudraient se joindre au groupe, réserver votre place en composant le (418) 334-6256 ou le (418) 338-2024.

11 novembre 18 :30 préparation (2 heures) Bibliothèque

14 novembre 8 :00 AM (6 à 7 heures) Chalet ou édifice municipal

9 décembre 18 :30 préparation (2 heures) Bibliothèque

12 décembre 8 :00 AM (6 à 7 heures) Chalet ou édifice municipal

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

**** A VENDRE ****

Terrain situé sur la Route Roy 100 pieds de frontage x 430 pieds de profondeur avec accès à la voie publique.

Droit de construction. Prix : 20 500\$ Pour information : 418-334-7335

**Votre véhicule a besoin d'antidérapants?
C'est permis, mais pas n'importe quand!**

La période de froid, de glace et de neige approche à grands pas. Assurément, vous avez l'intention d'être prévoyants pour ne pas dérapier et risquer des blessures graves. Vous voulez donc munir vos pneus de chaînes ou de crampons. La Sûreté du Québec vous recommande de lire ce qui suit pour respecter les normes du *Code de la sécurité routière*.

Les crampons et les chaînes sur les pneus sont permis mais ne peuvent être utilisés n'importe quand et sur n'importe quel véhicule. Le *Code de la sécurité routière* régit l'utilisation des antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers.

Les crampons :

L'utilisation de crampons est autorisée **du 15 octobre au 1^{er} mai**, sur les pneus de tout véhicule de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg, ainsi que sur les pneus de tout véhicule de promenade et de tout taxi à la condition que le véhicule soit muni de pneus à crampons aux deux extrémités des essieux et, s'il est muni de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'il le soit aussi sur les roues de l'essieu arrière, même s'il s'agit d'un véhicule à traction avant.

Les chaînes :

L'utilisation de chaînes est aussi autorisée **du 15 octobre au 1^{er} mai**, sur les pneus de tout véhicule d'urgence, tracteur de ferme ou autre véhicule routier utilisé l'hiver pour l'entretien et le déneigement des chemins publics.

Toute personne qui ne respecte pas ce règlement est passible d'une amende minimale de 60 \$ plus les frais.

Pneus d'Hiver :

Au cours de la période du 15 décembre au 15 mars, le propriétaire d'un véhicule de promenade immatriculé au Québec ne peut mettre en circulation ce véhicule, à moins qu'il ne soit muni de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale. On reconnaît les pneus par ce logo qui est sur les pneus :



Amende de 200\$ plus les frais

Chasseurs, sachez chasser !

En cette période de chasse, les policiers de la Sûreté du Québec tiennent à rappeler aux chasseurs les règles de base de sécurité, de civisme et de respect de la propriété.

Les chasseurs doivent connaître les règles d'utilisation sécuritaire de leur arme. De plus, ils ne doivent jamais consommer de boissons alcoolisées avant de manipuler une arme.

Personne n'a droit de propriété sur un territoire de chasse autre qu'un terrain privé. Il est permis de chasser moyennant le paiement de droits de chasse sur les terres appartenant au gouvernement.

Plusieurs citoyens se plaignent d'avoir subi des dommages ou d'avoir été harcelés par certains chasseurs mécontents. La Sûreté du Québec agit avec célérité dans ces dossiers et les suspects sont traduits devant les tribunaux.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca